**ESSONNE** 

#### OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

#### Juvisy-sur-Orge Athis-Mons PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX ESSONNIENS 38 structures agréées : sur-Seine · 24 en quartier politique Un maillage à renforcer Brunov de la ville dans les quartiers en politique Les Ulis 2 · 36 en zone urbaine de la ville qui restent Chatillon Limours Grianv 1 CS départemental dépourvus par la création Ris-Orangis Saint-Michel- sur-Orge des Gens du Voyage de 6 structures. Courcouronnes Un Sud rurbain que Corbeil 26 structures adhérentes commencent à investir Brétigny-sur-Orge à la Fédération 4 espaces de vie sociale. des centres sociaux 91 Saint-Germain-lès-Arnaion Modes de gestion Egly **27** centres municipaux soit 71% La Ferté-Alais 9 associatifs soit 24% **1** en gestion CCAS soit 2,5% Etampes **1** intercommunal en Epci soit 2,5% A **Salariés** 10.7 ETP Soit par type de contrat : Centres sociaux de salariés en moyenne 7.2 ETP 2.8 ETP 0.7 ETP (11.8 ETP en 2016) CDD Emplois aidés

**158** salariés dans 32 centres sociaux ont suivi une formation diplômante (Desjeps, Dejeps) et qualifiante (accueil, laïcité, ...) soit **4,2** personnes en moyenne par structure (*4,5 en 2016*).

#### **Bénévoles**

1,5 ETP52 925 heures34 984 heuresde bénévolatde bénévolatde bénévolat dans les instancespar centre socialdans les activitésde pilotage et de gouvernance

**96** bénévoles ont été formés dans 15 des 38 centres sociaux soit 2,5 personnes en moyenne sur l'ensemble des structures (3,3 en 2016).

Présence primordiale dans les structures, les bénévoles apportent leur savoir-faire et donnent leur temps pour la réussite des projets. En moyenne, 43,3 bénévoles par centre social (26,8 bénévoles en 2016) interviennent de façon régulière et occasionnelle.

33 500 42 500 usagers réguliers usagers ponctuels

La fréquentation des usagers ponctuels diminue au profit des usagers réguliers (+6,7% depuis 2016).

Budget moyen par structure:

505 300€

Soit un équivalent de 218€/usager/an

**Une diminution constatée près de 10%** (budget moyen de 572 280€ en moyenne en 2016 par structure).





# DES CENTRES SOCIAUX OUI REMPLISSENT LEUR MISSION

### **GÉNÉRALISTE**

- **100%** offrent des loisirs pour tout public et l'accès aux manifestations festives
- **92%** proposent des actions d'accès aux droits des personnes
- **92%** aménagent des actions qui visent à faciliter l'accompagnement à la scolarité
- **78%** luttent contre l'isolement des personnes vieillissantes
- **64%** proposent des actions liées à l'intergénérationnel (60% en 2016)

#### **PRÉVENTION**

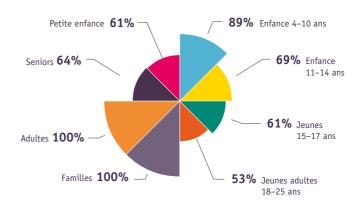
- **97%** sont partenaires des acteurs éducatifs : Éducation Nationale, Clubs de prévention, Réussite éducative, Conseil local de sécurité et de prévention de la délinguance, ...
- **92%** proposent des actions qui visent à faciliter l'apprentissage du français

#### **FAMILLES**

- **92%** sont engagés dans des actions auprès des familles
- **86%** proposent des actions qui visent à faciliter l'accès aux loisirs en familles
- **62%** sont agréés Animation Collective Familles (ACF) soit 24 centres sociaux
- **61%** proposent des actions qui visent à faciliter l'accès aux projets collectifs de départs en vacances

Un travail conjoint Caf/ Fédération des centres sociaux a été engagé pour accompagner les structures souhaitant s'investir vers des projets liés à la parentalité et des agréments « Animation collective Familles ».

Des projets sociaux à plusieurs dimensions, traités par la quasi-totalité des structures, pour une implication de tous en direction du public suivant :

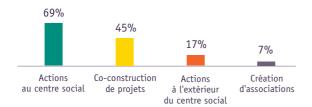


La famille reste au cœur des préoccupations des centres sociaux, élargie à l'intergénérationnel. La prestation de service « Animation collective Familles » contribue à la mise en œuvre de projets ciblés.

#### L'IMPLICATION DES JEUNES

Parmi les jeunes adhérents âgés de 12 à 25 ans,

**462** sont investis comme bénévoles dans les actions suivantes :



**57% des centres sociaux** possèdent un référent jeunesse qui développe des actions spécifiques

Un objectif partagé par les centres sociaux : rendre les jeunes plus autonomes et renforcer leur implication dans les projets des structures.

#### DES STRUCTURES EN LIEN AVEC LEUR TERRITOIRE

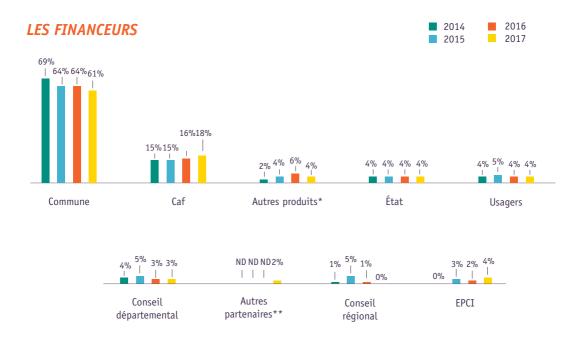
L'accueil d'associations va au-delà de la mise à disposition de locaux ou de services. Celles-ci visent à faciliter les relations, à faire émerger les projets communs avec le centre social. Le partenariat de proximité témoigne d'une consolidation du travail en réseau et d'une vision de territoire.

**161 initiatives** prises par les habitants et les collectifs d'habitants, soutenues par les centres sociaux autour de : jardins partagés, brocante solidaire, café parents, évènements/fêtes de quartier, groupes de parole, actions de lutte contre les discriminations, amicales de locataires...

448 associations sont accueillies par les centres sociaux sur le département soit 11 structures en moyenne par centre permettant une fréquentation de 9 900 personnes (par ex. permanences d'accès aux droits, aide aux projets, formation, ...)

Les centres sociaux de l'Essonne participent au développement du pouvoir d'agir des habitants, à leur expression et leur implication active, en leur permettant de faire l'expérience d'une coopération autour de projets collectifs et/ou d'instances. Des initiatives à développer lors des renouvellements des projets sociaux.

**78% des centres sociaux** sont impliqués dans des instances de démocratie participative sur leur territoire.



<sup>\*</sup>Autres produits: produits financiers, produits exceptionnels, remboursement de charges, ...

### PORTRAIT DES ESPACES DE VIE SOCIALE - 1 ERE campagne SENACS

### Des structures qui s'adaptent et repondent a des besoins

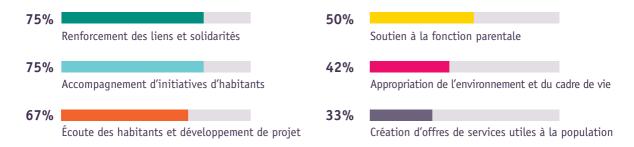
Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés exclusivement en Essonne par les associations. Ils contribuent au renforcement de liens sociaux et familiaux, et aux solidarités de voisinage. Ils permettent la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

- 13 espaces de vie sociale agréés dont :
- 9 structures en territoire urbain dont 3 en quartier prioritaire de la politique de la ville
- · 4 en territoire rural

# Des partenariats avec les instances de démocratie participative

- 4 avec un conseil de quartier
- 3 avec un conseil local de developpement

### Adaptation du projet social aux enjeux des territoires de proximité



<sup>\*\*</sup>Autres partenaires: Fondations, ARS, CARSAT, Bailleurs sociaux, CNAV, CPAM, ...